



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Déclaration du candidat libéral Justin Trudeau sur la gestion scolaire
**Une incompréhension totale de la situation des
Acadiens et francophones vivant en milieu minoritaire, selon la FNCSF**

Le 7 mai 2007, Ottawa – « Cela m'apparaît assez incroyable qu'un candidat libéral fédéral remette en question un principe aussi important que celui de la gestion des établissements scolaires par les Acadiens et francophones au pays ». C'est en ces termes que le président de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, monsieur Ernest Thibodeau, a accueilli la déclaration de Justin Trudeau à l'effet que le principe de la dualité linguistique en éducation, au Nouveau-Brunswick, ne soit pas rentable et qu'il ne devrait donc pas y avoir de conseils scolaires responsables uniquement de l'éducation en français.

Selon Monsieur Thibodeau, Justin Trudeau comprend mal l'héritage du parti libéral et les droits reconnus par la *Charte canadienne des droits et libertés*. « Dans le cas contraire, il n'aurait pas énoncé de telles inepties », souligne le président. « Il importe que le chef du parti libéral, monsieur Stéphane Dion, ramène son candidat à l'ordre », ajoute-t-il. « Monsieur Trudeau ne peut questionner la raison d'être des conseils scolaires et le principe de la dualité sans remettre en question les fondements même du Canada. Aux yeux des conseils scolaires, la gestion scolaire n'est pas une vache sacrée mais bien un outil indispensable pour assurer la survie et le développement de la francophonie canadienne. » « Depuis 1982 », précise-t-il, « le Canada respecte constitutionnellement le droit des minorités. Questionner de tels principes est faire preuve d'une ignorance désolante. »

Monsieur Thibodeau demande à tout le moins que Monsieur Trudeau s'informe sur la situation des Acadiens et des francophones avant de répandre des propos insultants pour la francophonie canadienne. Une fois ses leçons faites, Monsieur Thibodeau espère qu'il présentera ses excuses aux Acadiens et francophones du pays.

Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme à but non lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour objectif de favoriser les échanges entre les conseils et de représenter les intérêts de ceux-ci auprès de diverses instances nationales.

-30-

Renseignements : Ernest Thibodeau, président de la FNCSF
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : info@fnscsf.ca